

Suivi des captures de saumon



Bilan de la saison 2017

Tél : 05 59 84 98 50

Fax : 05 59 84 98 54

✉ : info@federationpeche64.fr



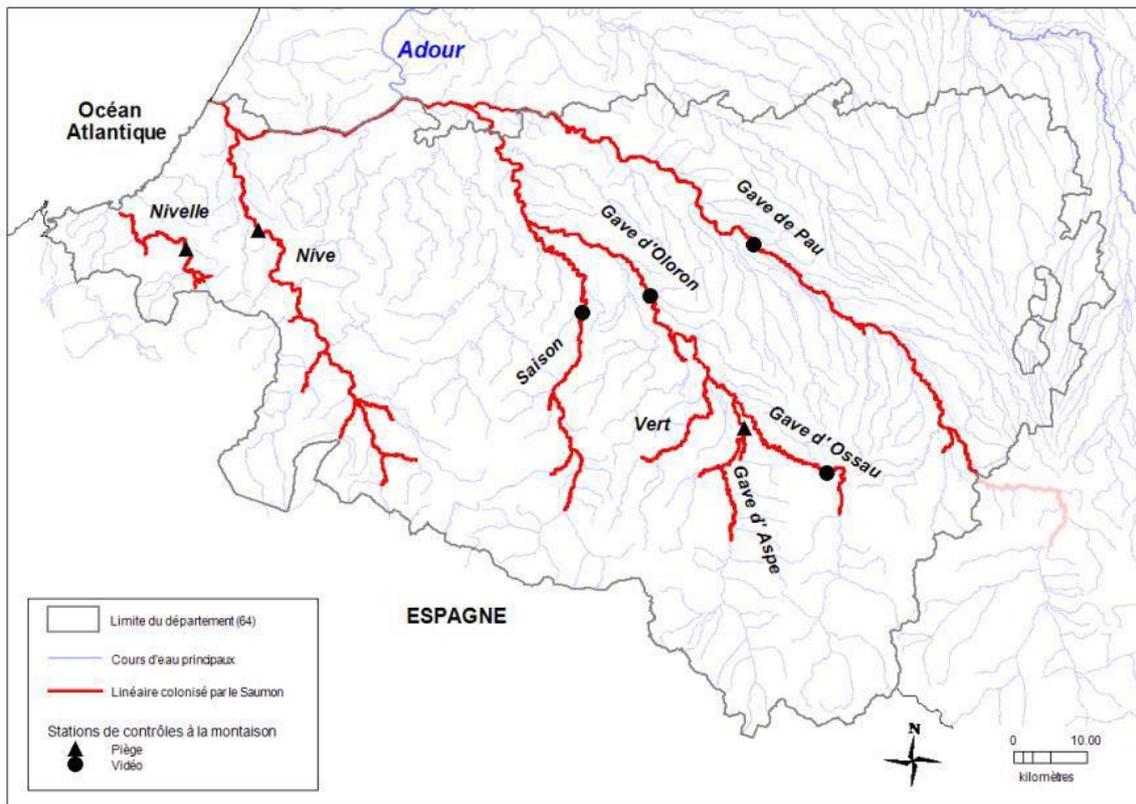
Avec le soutien de :



Bilan de la saison 2017

STOCK MIGRANT

Des stations de contrôles à la migration (piégeage ou comptage vidéos) permettent d'estimer ou de comptabiliser les stocks présents sur les bassins de la Nivelle, de la Nive, du Saison, du gave d'Oloron (et affluents : gave d'Aspe et Ossau) et du gave de Pau (cf. carte ci-dessous). L'association Migradour assure l'acquisition et le traitement statistique des données.



Selon le tableau ci-après, il s'avère que 2017 apparaît dans la moyenne haute pour les stations situées sur le Saison ou le gave d'Oloron. Elle est par contre « exceptionnelle » pour le gave de Pau puisque jamais, depuis le début des comptages à Artix, autant de saumons n'avaient été comptabilisés jusqu'alors. A noter pour l'ensemble de ces cours d'eau la proportion non négligeable de « castillons », bien supérieure à ce qui est observé en moyenne, pondérant ainsi les comptages pour cette année 2017. Ainsi, au 7/11, sur la station « Maseys (gave d'Oloron), la proportion « 1 Hiver de Mer » et « Plusieurs Hivers de Mer » étaient ainsi : 66% 1HM contre 34% PHM.

Ces proportions semblent par ailleurs encore plus marquées sur le Saison ou le gave de Pau.

Cours d'eau	Type de contrôle	Effectifs de saumons contrôlés							
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017**
Nivelle	Piégeage (1 station Uxondoa)	162	65	/	89	65	55	40	/
Nive	Piégeage (2 stations : Chopolo et Halsou)	263	171	171	124	128	/	/	/
Saison	Vidéo (1 station : Charritte)	263	471	433	121	365	957	612	981
Gave de Pau	Vidéo (1 station : Artix)	350	422	374	343	425	811	424	1143
Gave d'Oloron	Vidéo (1 station : Masseys)	/	1725	1263	1088	1445	2329	1415	1796
Gave d'Ossau	Vidéo (1 station : Saint-Cricq*)	331	242	166	827	475	505	/	/
Gave d'Aspe	Piégeage (1 station : Soeix)	/	200	195	121	209	305	129	/

La station de Chéraute est remplacée début 2015 par celle de Charritte.

« / » pas de comptage (acquisition en cours ou travaux sur ouvrage cette année-là)

*La station de St-Cricq ne permet pas un comptage des saumons atlantiques, seuls les « Grands Salmonidés (Truite de Mer et saumons atlantiques) sont identifiables.

** Données au 19/11/2017

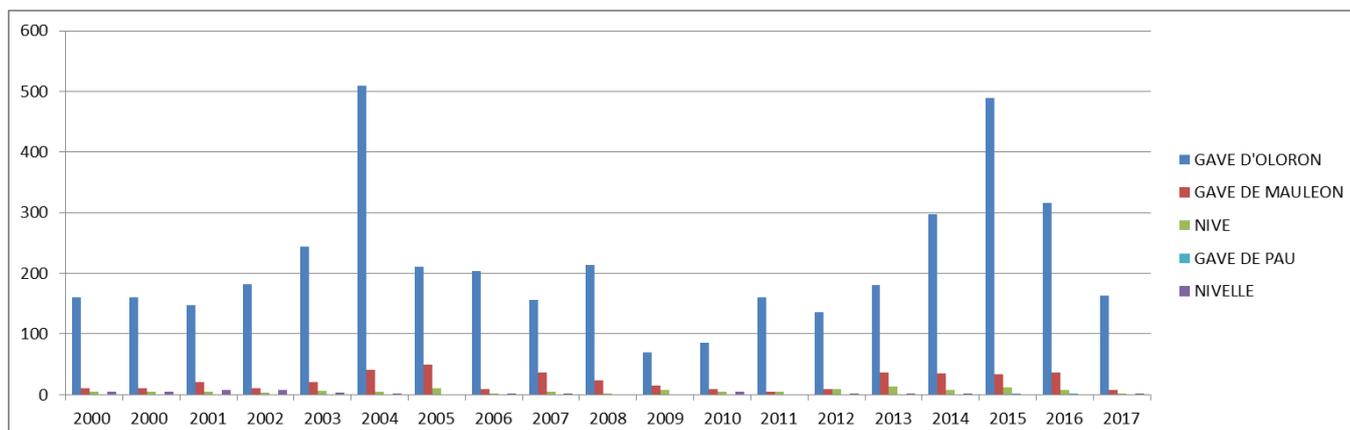
CAPTURES REALISEES

Total des captures et évolution

Sur l'ensemble de la saison de pêche 2017 sur les cours d'eau autorisés, **173 saumons** ont été déclarés selon la répartition ci-dessous :

Cours d'eau	Nombre de saumons déclarés
Nive	2
Nivelle	1
Gave d'Oloron	163
Saison	7
TOTAL	173

Ainsi, au cours de cette saison, plus de 94% des saumons ont été capturés sur le gave d'Oloron, une proportion qui se situe au-dessus de la moyenne observée ces quinze dernières années :

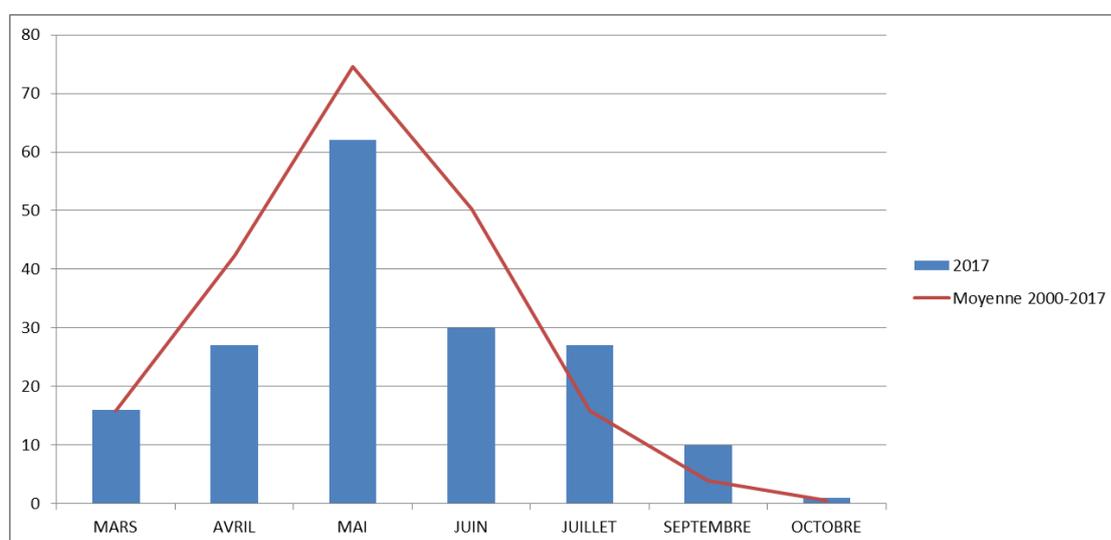


Au regard du graphique ci-dessus, il convient d'observer que la saison 2017, située bien en deçà de la moyenne habituelle, est l'une des plus mauvaises de ces quinze dernières années. Le contraste est d'autant plus important que 2015 et 2016 figuraient parmi les meilleures saisons de pêche observées ces dernières années.

Répartition des captures selon la période

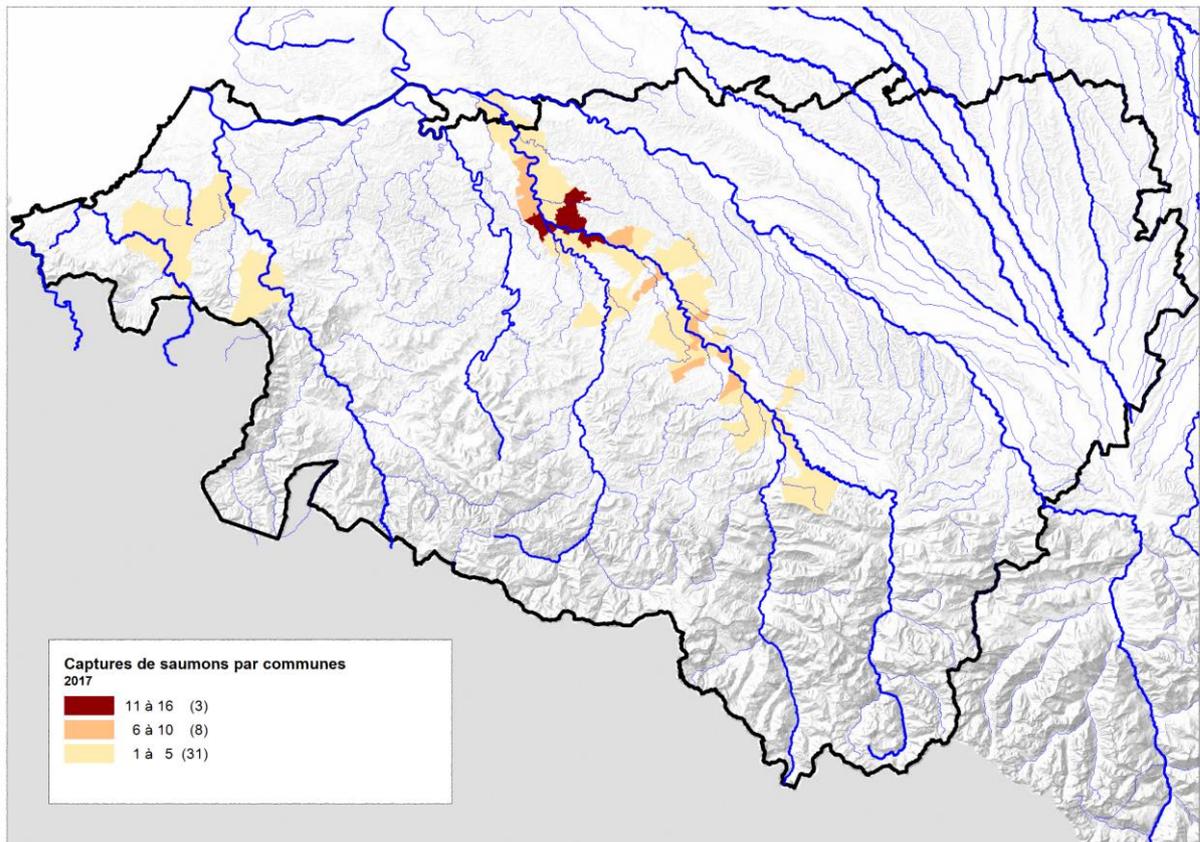
En matière de répartition mensuelle des captures, un « boom » a été observé au mois de mai, comme chaque année, si l'on compare à la moyenne des quinze dernières années (cf. graphique ci-après).

Globalement le total des captures a toujours été inférieur à la moyenne observée, quel que soit le mois, sauf à partir de juillet. La présence plus importante, durant cette saison 2017, de castillons par rapport à d'habitude peut expliquer ces captures au-dessus de la moyenne en dehors de la « haute saison ».



Répartition des captures selon les lieux

Compte tenu du peu de poissons capturés sur la Nive, la Nivelles voire le Saison, il est difficile d'interpréter la répartition des captures par communes ci-après. La situation est légèrement différente pour le gave d'Oloron et l'on peut remarquer une assez bonne répartition des captures tout au long de l'axe avec une concentration toutefois, comme les années précédentes, sur la zone située entre Saint-Dos et Sauveterre-de-Béarn (cf. carte ci-après).



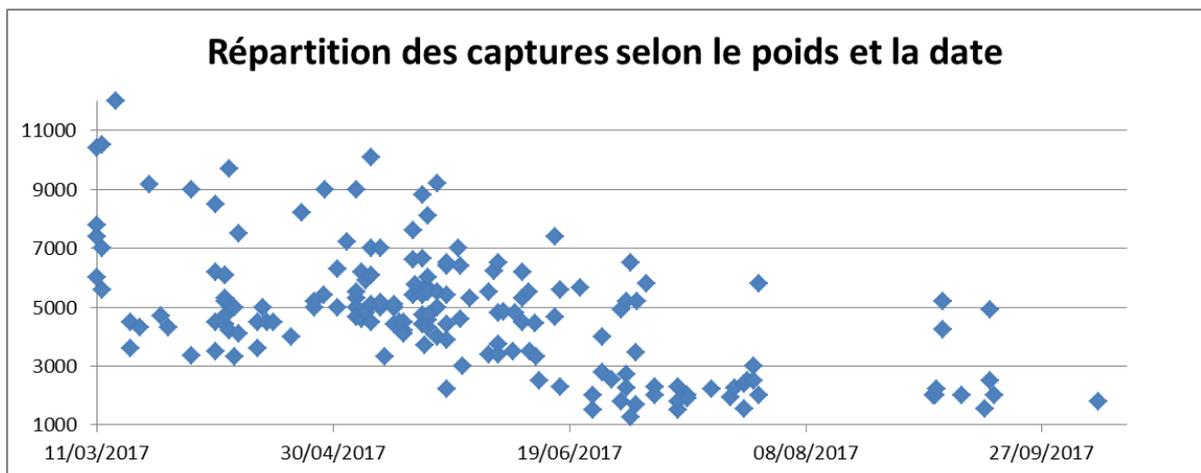
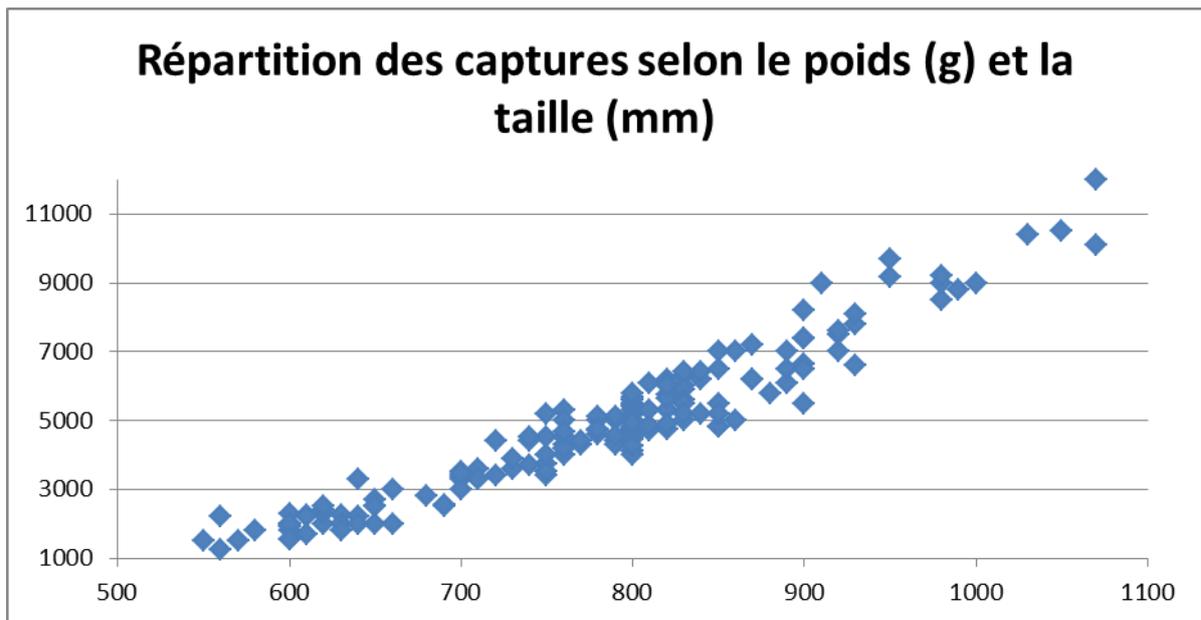
Typologie des poissons capturés

Sans grands changements par rapport aux années précédentes, la majeure partie des poissons capturés sont des « plusieurs hivers de mer » : **la taille moyenne est ainsi de 78 cm pour un poids moyen évalué à 4,8 kg** (légèrement en retrait par rapport aux années précédentes).

Le plus gros saumon capturé cette année accusait un poids de 12kg et mesurait 107cm. Il s'agissait également du plus « grand » saumon. A noter par ailleurs, qu'une dizaine de saumons de plus de 9kg ont été capturés en début de saison. Il peut s'agir de saumons issus de la cohorte de l'an dernier.

L'analyse des écailles par le CNICS (AFB) n'est pas encore achevée. Toutefois, il est à noter que la part de « castillons » capturés (au regard des comparatifs taille/poids) semble largement au-dessus des années précédentes (26% contre 6% en moyenne). Cette proportion est à mettre en adéquation avec les stocks migrants de la saison 2017, largement représentés cette année par les castillons. De meilleures conditions de pêche en juillet ou septembre, voire des tronçons autorisés à la pêche du saumon plus importants sur le gave de Pau auraient sans nul doute favorisé un niveau de captures bien supérieur pour cette saison 2017.

Aucun « moribond » n'a été cette année déclaré. Une page entière avait été consacrée sur le sujet dans le guide pêche 2017. Cela a semble-t-il porté ses fruits ?

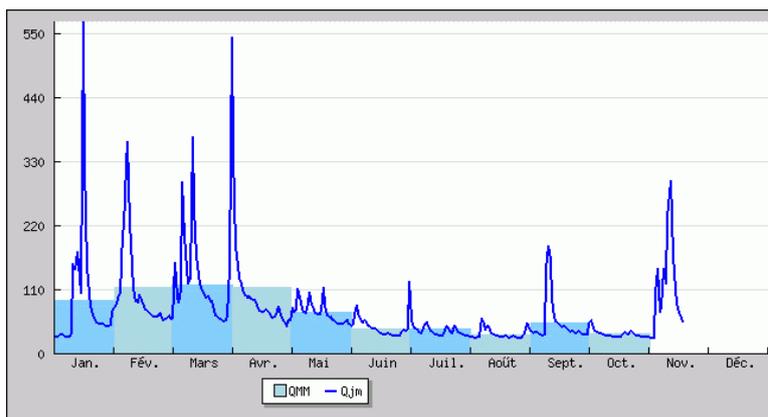


Conditions de pêche

Difficile de ne pas s'arrêter sur les conditions de pêche particulières rencontrées durant cette saison 2017. Durant l'ensemble de la saison de pêche, seuls 3 réelles montées d'eau ont été observées. Si un phénomène de crue marquée s'est manifesté début avril, le reste de la saison a été conditionnée par des débits faibles, en deçà de la moyenne, en particulier durant les mois de mai et juin, généralement les plus productifs en terme de captures (cf. graphique ci-dessous).



Un étiage marqué dès début juin sur le gave d'Oloron



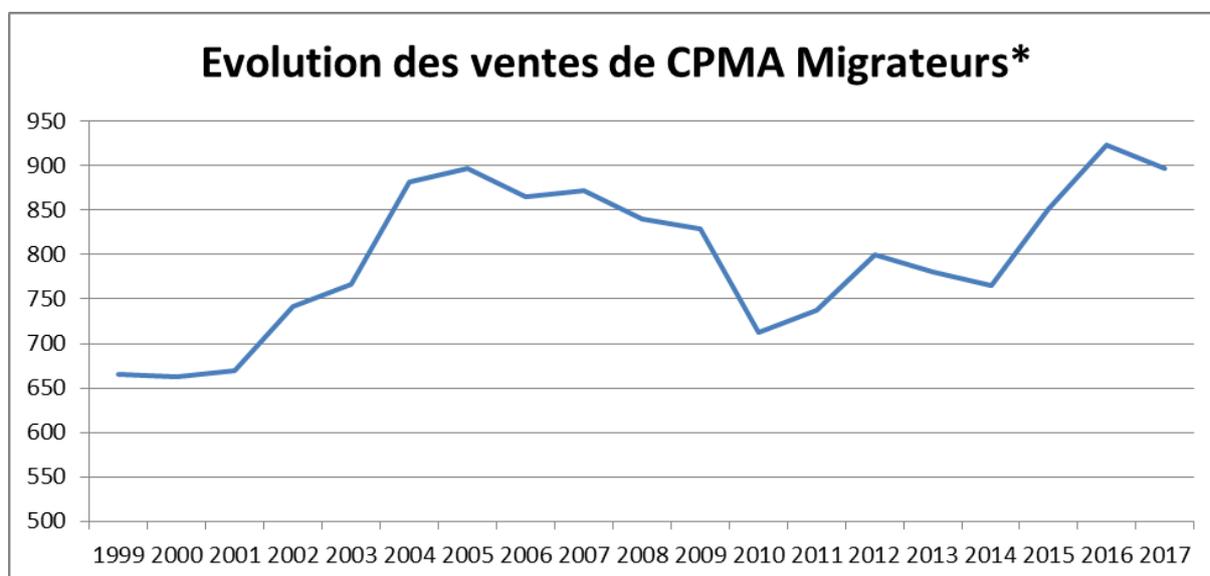
Chroniques de débit sur le gave d'Oloron à Escos (2017 © ministère de l'écologie)

EFFORT DE PECHE

Effectifs de pêcheurs

Le niveau de captures joue un rôle important sur l'acquisition d'une CPMA Migrateurs.

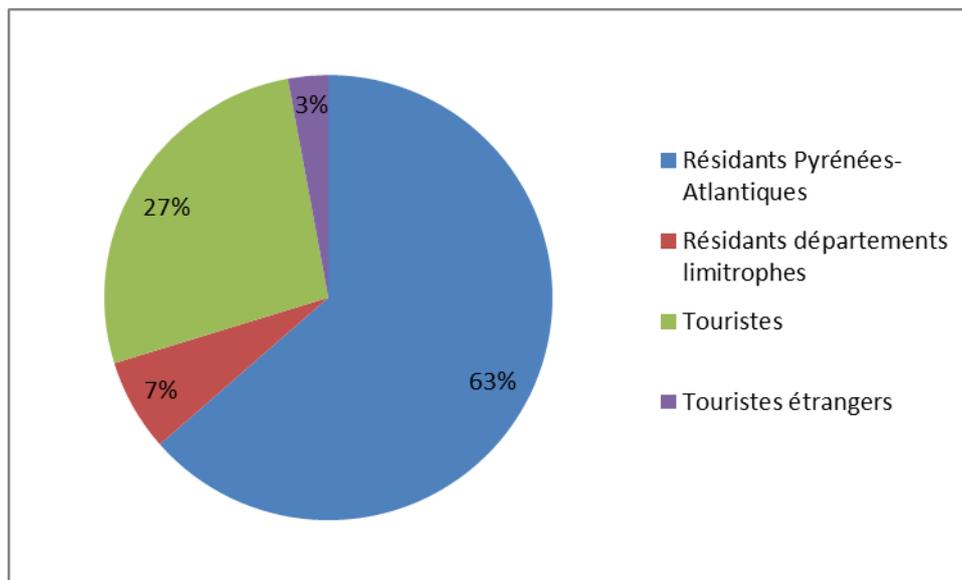
Ainsi, la vente de CPMA Migrateurs a connu un léger décrochage en 2017 (-2% par rapport à 2016, année record), le premier depuis 3 ans. **897 pêcheurs** ont ainsi acquis la CPMA Migrateurs durant la saison. Les mêmes décrochages avaient été observés lors de mauvaises saisons de pêche voire la saison d'après (2009, 2013...).



*avant 2006, les pêcheurs devaient acquérir une taxe piscicole « grands salmonidés ».

Sur ces 897 acquéreurs de la CPMA Migrateurs, il convient de remarquer que **63%** d'entre eux sont des pêcheurs **résidents** des Pyrénées-Atlantiques, **7%** des résidents des départements limitrophes (Landes, Hautes Pyrénées et Gers) que l'on peut généralement considérer comme des « excursionnistes » (c'est-à-dire, comme pour

les résidents du département, faisant l'aller-retour dans la journée pour venir pêcher).



Enfin, proportion non négligeable, **30% d'entre eux proviennent de départements autres ou de l'étranger**. Il s'agit le plus souvent de ce que l'on peut qualifier de « touristes » (pêcheur passant au moins une nuit en dehors de son domicile)

Par ailleurs, il est important d'ajouter aux 897 pêcheurs ayant acquis la CPMA dans les Pyrénées-Atlantiques :

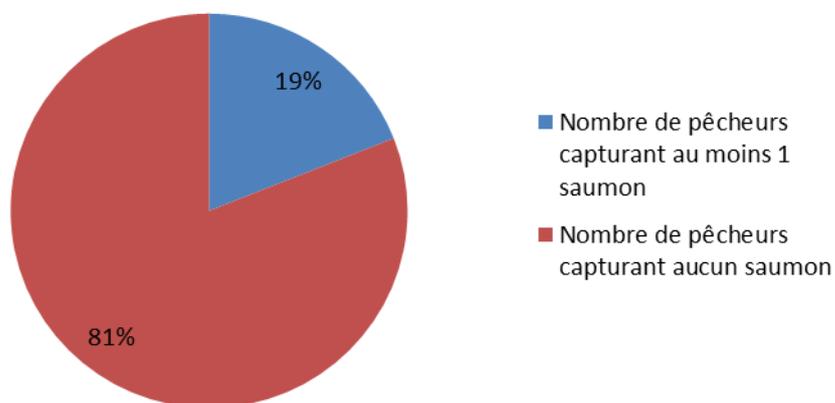
- Les pêcheurs ayant acquis cette même CPMA dans le département des Landes. Soit **33 pêcheurs** pour l'année 2016.
- Les pêcheurs ayant acquis cette même CPMA dans des départements où la pêche des salmonidés migrateurs est autorisée (principalement les départements bretons). Il est plus difficile d'estimer leur nombre, mais au regard des CPMA vendues dans ces départements ainsi que la proportion de ces pêcheurs ayant capturé des saumons dans les Pyrénées-Atlantiques laissent à penser qu'ils sont environ une vingtaine.

Au total, les pêcheurs ayant consacré une sortie saumon durant l'année 2017 peuvent être estimés à un peu plus de 950.

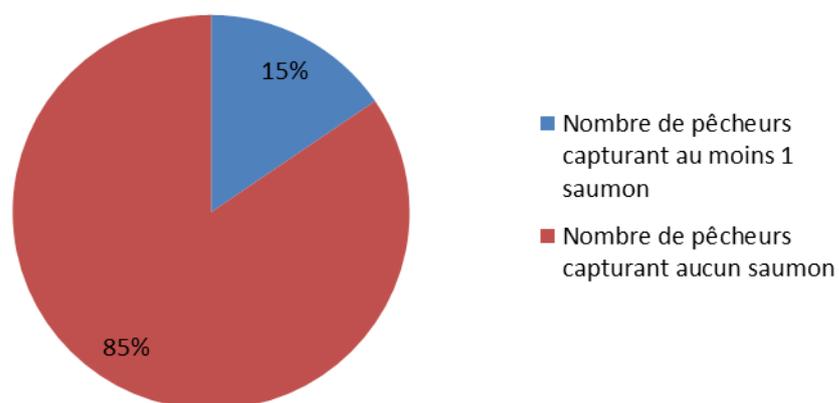
Captures par pêcheur

Durant la saison 2017 près de **15% des pêcheurs ont capturé au moins un saumon**. Cette proportion est bien inférieure aux observations réalisées les années précédentes ainsi que par rapport à la moyenne observée ces dix dernières années (19% des pêcheurs capturant au moins un saumon).

Moyenne observée 2009-2017 nombre de captures par pêcheurs

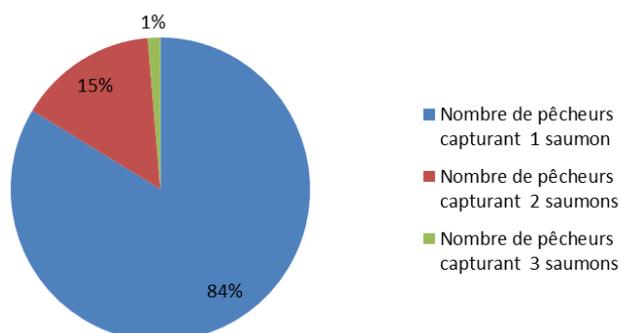


Nombre de captures par pêcheurs en 2017



Par ailleurs, la proportion de pêcheurs ayant capturé 2 ou 3 saumons est plus faible que ce qui est observé habituellement (moins de 16%). Seule une vingtaine de pêcheurs ont ainsi capturées plus de deux saumons en 2017.

Nombre de captures par pêcheurs en 2017



Par ailleurs, il est possible de réaliser une estimation du nombre de jours de pêche au saumon dans les Pyrénées-Atlantiques grâce aux données extraites de l'enquête réalisée en 2013 auprès de 200 pêcheurs.

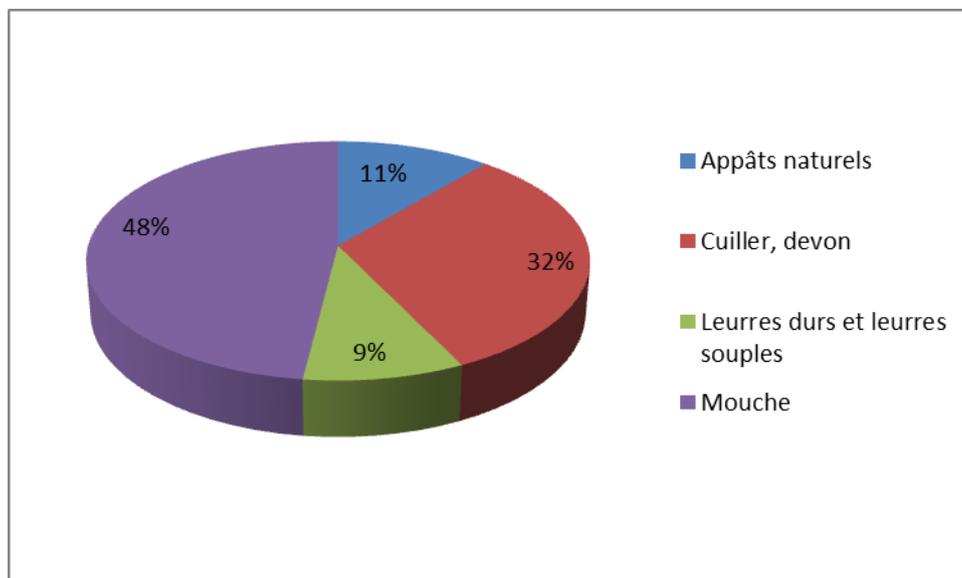
Cette enquête avait permis de définir les profils de pêcheurs en fonction de leur temps de pêche. Une répartition somme toute très équilibrée :

- Les « **rares** », généralement des touristes effectuant moins de 6 sorties par an. Soit environ 32 % des pêcheurs.
- Les « **occasionnels** », composés de touristes et locaux, effectuant une sortie par mois au moins. Soit environ 20% des pêcheurs.
- Les « **réguliers** », composés principalement de locaux, effectuant une sortie par semaine environ. Soit environ 25% des pêcheurs.
- Les très « **assidus** », composés exclusivement de locaux, effectuant au moins 2 sorties par semaine (et généralement plus). Soit environ 23% des pêcheurs.

En fonction des données indiquées dans l'enquête, on peut ainsi estimer le total de sorties de pêche (durée moyenne de 4h/sortie) en 2017 à un peu plus de **25000** (valeur en baisse par rapport à la saison 2016).

TECHNIQUES DE PECHE

Durant cette saison 2016, 48% des captures ont été réalisées à la mouche, proportion en augmentation pour cette saison 2017 au détriment de la pêche aux leurres. Les conditions particulières enregistrées cette année (étiage marqué dès juin) y sont sans doute pour quelque chose.



REMISE A L'EAU DES SAUMONS CAPTURES A LA LIGNE

La Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est engagée depuis 2015 dans l'amélioration des connaissances sur la remise à l'eau des saumons capturés sur les cours d'eau autorisés du département. Face à l'effondrement global des stocks de saumon atlantique depuis plus de 40 ans et le développement de cette pratique dans le département depuis quelques années, il devenait nécessaire d'accroître les connaissances sur le sujet.



Outre l'analyse bibliographique des études réalisées en la matière, ayant fait l'objet d'un stage M1 de 6 mois en 2015, la Fédération a mis en place un formulaire à disposition des pêcheurs de saumon ayant remis à l'eau un saumon capturé à la ligne. Ce formulaire était disponible sur le site internet de la Fédération à la page <http://www.federation-peche64.fr/no-kill-saumon/>

Le lien a été diffusé par le biais d'une campagne d'emailing massif au mois de mars ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le formulaire mis en place était rempli par les pêcheurs eux-mêmes et ne revêtait pas un caractère obligatoire. Aussi, les chiffres présentés ci-après ne tiennent compte que des formulaires remplis et donc sans doute pas de la réalité (saumons ayant été relâchés mais informations non divulguées).

Total des captures remises à l'eau

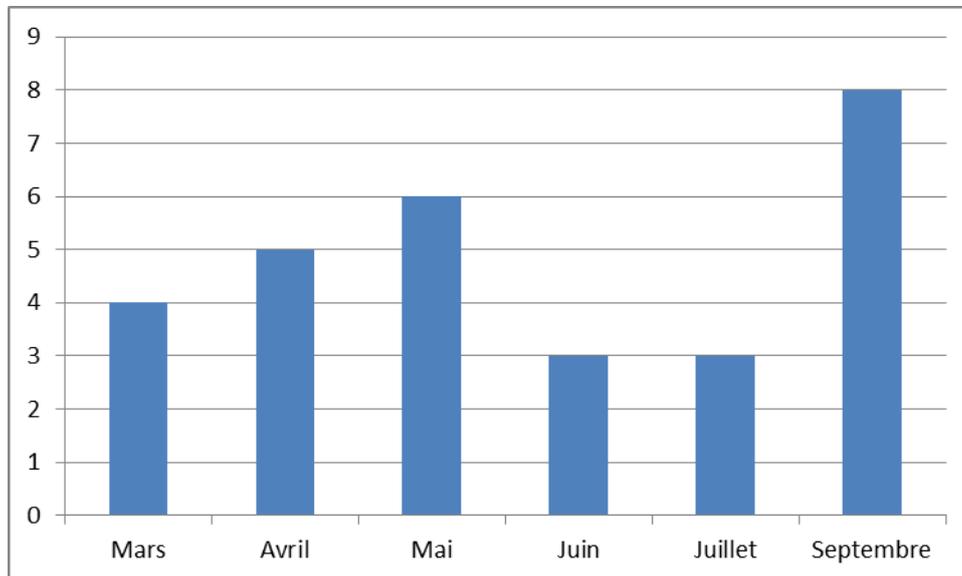
Au total, en 2017, **29 saumons** ont été déclarés sur le formulaire en ligne comme ayant été remis à l'eau. Cette pratique semble ainsi représenter environ **14% des poissons capturés en 2017**. Une augmentation sensible, à la fois en valeur brute mais également en proportion par rapport au total de captures.

Cours d'eau	Nombre de saumons remis à l'eau
Nive	1
Gave de Pau	1
Gave d'Oloron	25
Saison	2
TOTAL	29

La répartition des poissons remis à l'eau en fonction des cours d'eau est conforme à ce que l'on peut observer sur la base de données de déclaration de capture (l'essentiel des poissons capturés puis remis à l'eau le sont sur le gave d'Oloron). Rappelons à cette occasion que le formulaire mis en place avait pour but de couvrir

toutes les remises à l'eau potentielles y compris les « accidentelles » (poisson capturé mais non recherché).

Evolution des captures remises à l'eau durant la saison



Sans surprise là non plus, l'évolution des saumons remis à l'eau suit celle des déclarations de capture. Une différence cependant avec **un nombre de saumons capturés et remis à l'eau au mois de septembre supérieur aux autres mois**. Les conditions de pêche et les remontées de castillons sont sans doute les raisons de cette augmentation.

Typologie des poissons remis à l'eau

Comme pour l'ensemble des captures sur les différents cours d'eau autorisés, la majeure partie des captures remises à l'eau se concentrent sur des saumons de Plusieurs Hivers de Mer : **la taille moyenne est ainsi de 77 cm**.

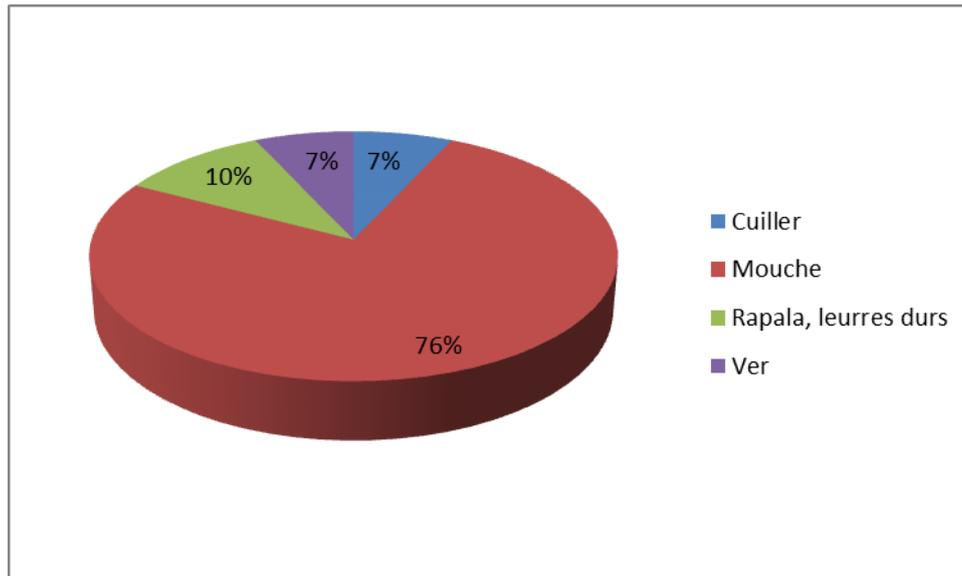
A noter pour autant que la proportion de castillons est non négligeable parmi les saumons capturés et remis à l'eau. Ainsi, en 2017, près de 37% des saumons remis à l'eau après captures sont des « 1 hiver de mer », proportion bien supérieure que les saumons capturés et conservés. La majorité de ces captures se concentrent sur les mois de juillet et septembre.

Typologie des pratiquants

Les 29 captures remises à l'eau déclarées sur le formulaire ont été réalisées par **17 pêcheurs différents** (soit environ 11% des pêcheurs ayant capturé au moins un saumon cette saison, cf. chapitre effort de pêche). Parmi ces pêcheurs, il est difficile de dissocier les pêcheurs résidents et les « touristes », cette entrée ne figurant pas sur le formulaire.

Il est à noter que la grande majorité des pêcheurs ayant utilisé ce formulaire n'ont capturé et remis à l'eau qu'un seul poisson. Ils sont en effet 64% dans ce cas. Cette proportion est en baisse par rapport aux années précédentes puisque, à l'inverse 36% des pêcheurs ayant utilisé ce formulaire ont capturé et remis à l'eau plusieurs saumons. Ainsi, 6 pêcheurs ont capturé et remis à eux seuls 18 saumons durant la saison.

Enfin, la technique la plus utilisée est la pêche à la mouche. En effet, les pêcheurs pratiquant la remise à l'eau des saumons sont généralement des adeptes de cette technique. C'est donc sans surprise que l'on peut observer que 76% des captures l'ont été à la mouche.



Conditions de remise à l'eau

La Fédération a édité en début d'année 2016 un guide des bonnes pratiques concernant la remise à l'eau des saumons. Ce guide vise à améliorer les connaissances de pêcheurs en matière de remis à l'eau et ainsi éviter les mortalités potentiellement engendrées par la manipulation des poissons. Ce guide a été diffusé auprès des dépositaires (distribués à chaque acquisition d'une CPMA migrateurs) notamment.



Il est à noter que parmi les saumons déclarés remis à l'eau, 17% l'ont été suite à une capture accidentelle (soit 5 captures).

Par ailleurs, même si le jugement peut sembler subjectif, les pêcheurs étaient interrogés sur l'état du poisson au moment de sa remise à l'eau.

Ils ont ainsi observé que la grande majorité des poissons étaient repartis sans aucune difficulté (83% des poissons remis à l'eau).